



« Travailler pour améliorer notre propre avenir » : L'inclusion des femmes et des filles handicapées dans l'action humanitaire.

Rechercher. Réexaminer. Résoudre.

La Commission des femmes pour les réfugiés (WRC) améliore la vie et protège les droits des femmes, des enfants et des jeunes déplacés par les conflits et les crises. Nous étudions leurs besoins, identifions des solutions et plaidons pour les programmes et les politiques permettant de renforcer leurs capacités d'adaptation et de produire un changement au sein des pratiques d'aide humanitaire.

Remerciements

Ce rapport a été préparé et rédigé par Elizabeth Sherwood, consultante sur le handicap, et Emma Pearce, chargée de programme principale sur le handicap à la WRC, avec les contributions et les commentaires de Boram Lee, chargé de programme sur le handicap; Dale Buscher, directeur principal des programmes; Anna Myers, chargée de recherche; Deni Robey, directeur des communications stratégiques; et Joan Timoney, directrice du plaidoyer et des relations extérieures. Le rapport a été révisé et conçu par Diana Quick, directrice de la Commission des femmes pour les réfugiés.

Un grand merci aux particuliers et aux organisations qui ont contribué leur temps, leur expertise et leurs recommandations à cette recherche par le biais du sondage en ligne et des entretiens avec des informateurs clés. Des remerciements particuliers à Cara Elizabeth Yar Khan de l'UNICEF; Dwi Ariyani du Disability Rights Fund; Kirstin Lange du HCR; Ola Abu Al Ghaib, consultant sur le handicap et les affaires humanitaires; Ulrike Last de Handicap International; Diana Samarasan du Fonds pour les droits des personnes handicapées; Mary Keogh de CBM International; Neema Namadamu de Maman Shujaa, RDC; Rachel Kachaje, Disabled Persons International; Sarah Martin, consultante sur les VS, AoR et les questions de genre; Siobhan Foran, de l'IFRC; Stephanie Ortoleva de Women Enabled International; et Susan Dunn de Mobility International USA.

La WRC reconnaît également la précieuse contribution des organisations de femmes handicapées qui ont achevé la composante auto-évaluation du projet : Community Organization for Empowerment of Women & Children, Afghanistan; Network of African Women with Disabilities; Society of Collective Interests Orientation, Pakistan; TCPD Sri Lanka; South Asia Disability Forum; Filles à Besoins Spéciaux pour la Réforme, Haiti; Women Challenged to Challenge, Kenya; National Union of Women with Disabilities, Ouganda; et UWEZO, Rwanda.

Ce projet a été rendu possible grâce au généreux soutien du Programme d'aide du gouvernement australien et d'ONU Femmes.



Australian Government

Department of Foreign Affairs and Trade



Photo de couverture : Des femmes et des filles handicapées réfugiées participent à un atelier de planification avec le HCR et des partenaires au Bangladesh. © WRC/Emma Pearce

© 2016 Commission des femmes pour les réfugiés

ISBN:1-58030-159-2

Commission des femmes pour les réfugiés | 15 West 37th Street | New York, NY 10018
212.551.3115 | Info@wrcommission.org | womensrefugeecommission.org



Sommaire

Acronymes et abréviations.....	i
Sommaire exécutif	1
Principales conclusions.....	1
Recommandations clés	2
Introduction	4
Contexte.....	5
Méthodologie	8
Résultats de la cartographie mondiale	13
L'inclusion des femmes et des filles handicapées dans la réponse humanitaire	13
Les organisations de femmes handicapées - Leur rôle dans l'action humanitaire	20
Les besoins en développement des capacités et les objectifs des organisations de femmes handicapées	27
Recommandations	30

Acronymes et abréviations

CRDPH	Convention relative aux droits des personnes handicapées
DPO	Organisation des personnes handicapées
RDC	République démocratique du Congo
DRF	Fonds pour les droits des personnes handicapées
VBG	Violence basée sur le genre/Violence sexiste
MIUSA	Mobility International USA
NAWWD	Réseau des femmes africaines handicapées
ONG	Organisation non gouvernementale
NUWODU	Union nationale des femmes handicapées de l'Ouganda
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
WASH	Eau, assainissement et hygiène
WILD	Institut des femmes sur le leadership et le handicap
WRC	Commission des femmes pour les réfugiés

Sommaire exécutif

Alors que les organisations humanitaires reconnaissent davantage les femmes et les filles handicapées dans les politiques et les lignes directrices¹, il existe encore des lacunes importantes dans leur mise en œuvre. Les besoins et les capacités des femmes et des filles handicapées sont souvent sous-représentés dans les forums de discussion sur le genre, la protection et le handicap dans le contexte d'une crise humanitaire. Le rapport du Secrétaire général pour le Sommet humanitaire mondial note que les femmes et les filles handicapées sont confrontées à de multiples formes de discrimination,² en plus des risques de violence, d'abus et d'exploitation.³ Les voix des femmes et des filles handicapées dans les populations touchées ne sont souvent pas entendues, leurs capacités ne sont pas reconnues, et elles ont peu de chances de participer et de prendre des décisions.

Le projet de la Commission des femmes pour les réfugiés (WRC) *Renforcer la capacité des réseaux de femmes handicapées sur les questions humanitaires*,⁴ financé par le gouvernement australien et ONU Femmes, soutient les organisations de femmes handicapées qui menent le plaidoyer sur les questions humanitaires aux niveaux national, régional et mondial. Une cartographie mondiale a identifié et documenté le rôle des organisations de femmes handicapées (OPH des femmes) dans la réponse humanitaire et des stratégies efficaces pour l'inclusion des femmes et des filles handicapées dans les programmes humanitaires et de post-conflit.

Principales conclusions

Bien que les politiques et les engagements mondiaux, nationaux et des organisations sur la protection et l'autonomisation des populations affectées s'appliquent aux personnes handicapées, ils manquent souvent de référence spécifique aux femmes et aux filles handicapées. Il n'y a également aucune directive opérationnelle approuvée à l'échelle mondiale visant à soutenir les acteurs humanitaires pour qu'ils mettent en œuvre des politiques et des engagements en faveur de l'inclusion du handicap d'une manière systématique, en veillant à ce que des ressources financières et humaines appropriées soient disponibles; en renforçant les connaissances, les attitudes et les pratiques du personnel; et en suivant l'accès et l'inclusion des femmes et des filles handicapées. En conséquence, les femmes et les filles handicapées restent exclues des politiques et des programmes à la fois sur le handicap et le genre dans

-
- 1 HCR, *Travailler avec les personnes handicapées dans les situations de déplacement forcé* (2011); HCR, *Action contre la violence sexuelle et sexiste : stratégie actualisée* (2011); IASC, *Directives pour l'intégration d'interventions ciblant la violence basée sur le genre dans l'action humanitaire : Réduction des risques, promotion de la résilience et aide au relèvement* (2015).
 - 2 *Une humanité : responsabilité partagée*, Rapport du Secrétaire général pour le Sommet humanitaire mondial (2016). <http://wrc.ms/1svq0Wb>
 - 3 Commission des femmes pour les réfugiés, *L'inclusion du handicap : Mettre en pratique les politiques dans l'action humanitaire* (New York, WRC 2014); Commission des femmes pour les réfugiés et International Rescue Committee, « *Je vois que cela est possible* » : *Renforcement des capacités pour l'inclusion du handicap dans les programmes d'intervention contre la violence sexiste dans le contexte humanitaire* (New York, WRC 2015); Human Rights Watch, « *Comme si nous n'étions pas des êtres humains* » : *Discrimination et violence contre les femmes handicapées dans le nord de l'Ouganda* (New York, HRW 2010).
 - 4 Le résumé du projet est disponible sur <http://wrc.ms/strengthen-women-DPOs>

les contextes humanitaires, sans mécanisme de responsabilité mis en oeuvre pour assurer leur inclusion dans les différents secteurs.

Il existe toutefois certaines stratégies qui favorisent l'inclusion des femmes et des filles handicapées dans l'action humanitaire. Celles-ci comprennent le plaidoyer et l'assistance technique entrepris par les organisations de femmes handicapées, et le positionnement des femmes handicapées dans des rôles de leadership dans les organisations et dans le cadre des programmes et des activités humanitaires. Ces stratégies ont un impact de grande envergure sur l'inclusion dans le cadre d'une réponse humanitaire en apportant une expertise appropriée, en démontrant des compétences et des capacités, et en sensibilisant les acteurs humanitaires tout comme les populations touchées.

L'expertise des organisations de femmes handicapées reste largement inexploitée dans toutes les phases d'une crise humanitaire, dès le début d'une situation d'urgence jusqu'à la reprise et au développement, du fait qu'elles font face au cercle vicieux du manque de financement et de la réduction des capacités organisationnelles. Leur exclusion à la fois des mouvements des droits des femmes et des personnes handicapées entrave davantage le développement de leurs capacités et les opportunités de leadership dans le secteur humanitaire.

Recommandations clés

L'inclusion effective des femmes et des filles handicapées dans l'action humanitaire exige une action collective de la part des États, des agences des Nations Unies, des acteurs humanitaires, des acteurs du développement, et du secteur du handicap.

- **Renforcer la responsabilisation pour l'inclusion des femmes et des filles handicapées en élaborant des lignes directrices interinstitutions et sensibles au genre qui favorisent l'inclusion du handicap dans l'action humanitaire.** Ces lignes directrices doivent :
 - » intégrer les questions des femmes et des filles handicapées dans tous les secteurs, en particulier les secteurs de la violence sexiste, de la santé sexuelle et reproductive, et des moyens de subsistance ;
 - » établir des indicateurs pour l'inclusion des femmes et des filles handicapées par rapport auxquels différents organismes et organisations humanitaires doivent établir leurs rapports.
 - » soutenir la formation de groupes représentatifs des femmes et des filles handicapées dans les communautés en proie aux crises et aux conflits ; et,
 - » assurer une représentation égale des femmes et des hommes handicapés dans les comités communautaires et les structures de coordination humanitaire.

- **Accroître le soutien aux organisations de femmes handicapées dans les pays en proie aux crises** en :
 - » fixant des objectifs et en suivant le financement octroyé aux organisations de femmes handicapées dans les programmes de développement et humanitaires ;
 - » fournissant des sous-subsidations qui couvrent les coûts opérationnels et les activités entreprises avec les populations touchées.
 - » priorisant les organisations de femmes handicapées des pays en proie aux crises pour les aides et les programmes de renforcement des capacités organisationnelles.
- **Promouvoir l'égalité des genres dans les organisations humanitaires et de développement** en :
 - » fixant des objectifs et en suivant le nombre de femmes et de filles handicapées qui participent à l'éducation formelle et non formelle, aux activités des adolescentes, au renforcement économique, et au leadership communautaire ;
 - » en s'engageant et en suivant les progrès sur l'égalité des genres au sein des organisations, en soutenant la mise en œuvre des objectifs de développement durable et les engagements fondamentaux du Sommet humanitaire mondiale.
- **Promouvoir le leadership des femmes et des filles handicapées dans le cadre de l'action humanitaire** en :
 - » travaillant en partenariat avec les organisations des femmes handicapées pour assurer le renforcement des capacités et le suivi dans le système humanitaire ;
 - » en recrutant des femmes handicapées en tant que bénévoles et personnel communautaires, en assurant un effectif représentatif des populations touchées.

Vous trouverez une liste complète de recommandations à la page 30.



Les participantes à la fin de la formation 2016 sur l'action humanitaire pour les dirigeantes des organisations des femmes handicapées à Nairobi, au Kenya.

Introduction

Comme souligné dans le rapport du Secrétaire général pour le Sommet humanitaire mondial, ⁵les femmes et les filles continuent d'être laissées pour compte dans l'action humanitaire. Celles qui sont handicapées, environ 15 pour cent de la population, sont confrontées à ⁶de multiples formes de discrimination, en plus des risques de violence, d'abus et d'exploitation.⁷ Les voix des femmes et des filles handicapées dans les populations touchées ne sont souvent pas entendues, leurs capacités ne sont pas reconnues, et elles ont peu de chances de participer et de prendre des décisions.

La Convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) exige que les États parties disposent de « services de protection qui tiennent compte de l'âge, du sexe et du handicap des intéressés » (article 16).⁸ Alors que les organisations humanitaires reconnaissent davantage les femmes et les filles handicapées dans les politiques et les directives⁹, il existe encore des lacunes importantes dans leur mise en oeuvre sur le terrain et les capacités et les besoins spécifiques des femmes et des filles handicapées sont souvent sous-représentés dans les forums de discussion sur le genre, la protection et le handicap dans le contexte d'une crise humanitaire. En outre, les organisations de femmes handicapées, qui peuvent jouer un rôle crucial dans le besoin de combler le fossé en matière de développement/humanitaire dans une situation d'urgence, ainsi que dans le renforcement de la résilience des communautés en situation de crise prolongée, ne sont pas véritablement incluses dans la coordination humanitaire et les prises de décision.

Il est essentiel que les objectifs humanitaires et de développement mondiaux sur le genre et le handicap, tels que ceux qui font partie des objectifs de développement durable, du ¹⁰Cadre Sendai pour la réduction des risques de catastrophes naturelles, ¹¹et de l'Agenda pour l'humanité, ¹²incluent les femmes et les filles handicapées et leurs organisations représentatives des communautés en proie aux crises. Ce n'est qu'à ce moment-là que la rhétorique « ne laisser personne pour compte » deviendra réalité. Dans cet optique, le projet de la WRC *Renforcer la capacité des réseaux de femmes handicapées sur les questions humanitaires*,¹³ financé par le gouvernement australien et ONU Femmes, vise à appuyer le plaidoyer et le leadership des femmes handicapées sur les questions humanitaires aux niveaux national, régional et mondial. Ce rapport documente les conclusions et les recommandations tirées d'une cartographie mondiale afin de documenter les pratiques

5 Voir note 2.

6 Organisation mondiale de la santé et la Banque mondiale, *Rapport mondial sur le handicap* (2011).

7 Voir note 3.

8 Nations Unies, Convention relative aux droits des personnes handicapées (2006).
<http://www.un.org/disabilities/convention/conventionfull.shtml>

9 Voir note 1.

10 <http://www.un.org/sustainabledevelopment/sustainable-development-goals/>

11 <http://www.unisdr.org/we/coordinate/sendai-framework>

12 <http://wrc.ms/agenda4humanity>

13 Pour plus de détails sur ce projet, voir <http://wrc.ms/strengthen-women-DPOs>

positives, les lacunes et les possibilités d'inclusion des femmes et des filles handicapées dans la programmation humanitaire. La cartographie a également documenté le rôle des organisations de femmes handicapées dans les réponses humanitaires, l'identification des opportunités et des objectifs de développement des capacités.

Contexte

La recherche rigoureuse examinée par des pairs sur l'inclusion des femmes et des filles handicapées dans l'action humanitaire reste limitée.¹⁴ Cependant, il existe un nombre croissant de publications, y compris les évaluations et les rapports d'organisations et les politiques et les stratégies des gouvernements et des agences des Nations Unies, qui reconnaissent que les femmes et les filles handicapées sont confrontées à des risques supplémentaires dans un contexte de crise humanitaire, et appellent à leur participation dans la conception, la mise en œuvre et le suivi des programmes humanitaires.¹⁵

Il est largement reconnu que les organisations humanitaires, y compris les agences des Nations Unies et les organisations non gouvernementales locales et internationales (ONG), manquent souvent à identifier et à répondre aux besoins des femmes et des filles handicapées, y compris les besoins liés à leur handicap, mais aussi à leur âge et leur genre. Les femmes et les filles handicapées sont confrontées à des problèmes de comportement - de la part des membres de la communauté, de leurs familles et des prestataires de service - ainsi qu'à des contraintes en matière d'environnement et de communication. Ces obstacles réduisent non seulement leur voix et leur participation à la planification des programmes, mais également leur accès aux services essentiels, y compris les activités de réponse et de prévention en matière de santé sexuelle et reproductive, et de violence sexiste (VBG).¹⁶

14 La WRC a entrepris une revue de la littérature de fond afin de documenter la base de données actuelle sur les stratégies efficaces et les lacunes en cours en matière d'inclusion des femmes et des filles handicapées dans la programmation humanitaire et le rôle des organisations de femmes handicapées dans l'action humanitaire. Cinquante-cinq éléments pertinents répondaient aux critères d'inclusion. Parmi ceux-ci, seuls sept étaient des revues ou des publications évaluées par les pairs. La majorité de la littérature sur ce sujet comprend des rapports non-évalués par les pairs et des rapports, des politiques ou des stratégies d'organisations.

15 Commission des femmes pour les réfugiés et International Rescue Committee, « *Je vois que cela est possible* » : *Renforcement des capacités pour l'inclusion du handicap dans les programmes d'intervention contre la violence sexiste dans le contexte humanitaire* (2015); Conseil des droits de l'homme : Vingtième session *Rapport annuel du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme - Etude thématique sur la question de la violence à l'égard des femmes et des filles handicapées* (2012); Stephanie Ortoleva et Hope Lewis, *Forgotten sisters – A report on violence against women with disabilities: An overview of its nature, scope, causes and consequences* (2012); Handicap International, *Disability in Humanitarian Context - Views from affected people and field organisations* (2015); Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, *Action contre la violence sexuelle et sexiste : stratégie actualisée* (2011); Département d'État américain, *Implementation Plan for the National Action Plan on Women, Peace and Security* (2012); Secrétariat du Sommet humanitaire mondiale, *Restoring Humanity: Synthesis of the Consultation Process for the World Humanitarian Summit* (2015); Commission des femmes pour les réfugiés, *L'inclusion du handicap : Mettre en pratique les politiques dans l'action humanitaire* (2014); Human Rights Watch, « *Comme si nous n'étions pas des êtres humains* » : *Discrimination et violence contre les femmes handicapées dans le nord de l'Ouganda* (2010).

16 Commission des femmes pour les réfugiés et International Rescue Committee, « *Je vois que cela est pos-*

Les pratiques positives sur l'inclusion des femmes et des filles handicapées sont de plus en plus documentées dans le secteur du développement, mais moins dans le secteur humanitaire. L' *Initiative Making it Work sur l'inclusion du genre et du handicap* ¹⁷ a documenté 11 bonnes pratiques dans 10 pays. Sur les 11 initiatives présentées, une seule était directement liée à la programmation humanitaire.¹⁸ Dans cet exemple, l'International Rescue Committee, en partenariat avec la WRC, a mis en œuvre un projet de recherche participatif avec les communautés de réfugiés au Burundi, en Éthiopie, et en Jordanie, ainsi que dans les communautés touchées par le conflit dans le Caucase du Nord. Ils ont développé des actions concrètes pour améliorer l'accessibilité de leurs programmes de protection et d'autonomisation des femmes, en faisant participer des femmes et des filles handicapées dans l'évaluation des actions qui étaient les plus importantes pour elles.¹⁹

La nécessité d'une évaluation du programme autour de l'inclusion des femmes et des filles handicapées est clairement définie dans plusieurs politiques des agences des Nations Unies et des gouvernements donateurs.²⁰ Pourtant, il y a très peu de matériels disponibles abordant la mise en œuvre de ces politiques. En outre, il n'y avait aucune preuve documentée de l'impact que ces politiques peuvent avoir sur la vie des femmes et des filles handicapées dans les situations humanitaires.

Il n'existe pas de directives interinstitutions reconnues sur le plan international sur l'inclusion du handicap dans l'action humanitaire, et d'autres formes de directives opérationnelles ont tendance à se référer à des personnes handicapées en tant que groupe homogène, souvent sans indication du genre. Par exemple, les *Directives du Comité permanent inter-organisations pour l'intégration des interventions contre la violence sexiste dans l'action humanitaire* de 2015 (Directives IASC sur la VBG), tout en reconnaissant la vulnérabilité des femmes et des filles handicapées, ne fournissent que des recommandations générales sur les personnes handicapées. Tout au long de ces directives, il y a des appels pour que les acteurs humanitaires « accordent une attention particulière » aux femmes handicapées, mais aucune indication précise sur la **façon** de les inclure dans la programmation existante.²¹

sible » : *Renforcement des capacités pour l'inclusion du handicap dans les programmes d'intervention contre la violence sexiste dans le contexte humanitaire* (2015); Human Rights Watch, « Comme si nous n'étions pas des êtres humains » : *Discrimination et violence contre les femmes handicapées dans le nord de l'Ouganda* (2010). Secrétariat du Sommet humanitaire mondiale, *Restoring Humanity: Synthesis of the Consultation Process for the World Humanitarian Summit* (2015).

17 <http://www.endabusepwd.org/resource/making-it-work-initiative/>

18 Lisa Fenu & Ulrike Last, *Making it Work: Initiative on gender and disability inclusion: advancing equity for women and girls with disabilities* (Handicap International: 2015).

19 Commission des femmes pour les réfugiés et International Rescue Committee, « Je vois que cela est possible » : *Renforcement des capacités pour l'inclusion du handicap dans les programmes d'intervention contre la violence sexiste dans le contexte humanitaire* (2015).

20 Development for All 2015-2020, *Strategy for strengthening disability-inclusive development in Australia's aid program* (Canberra: Commonwealth d'Australie, 2015); Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, *Action contre la violence sexuelle et sexiste : stratégie actualisée* (2011); Département du Royaume-Uni pour le développement international (DFID) *Disability Framework 2014: Leaving No One Behind* (2014).

21 IASC *Directives pour l'intégration d'interventions ciblant la violence basée sur le genre dans l'action humanitaire : Réduction des risques, promotion de la résilience et aide au relèvement* (2015). <http://gbvguidelines.org/>

Toutefois, les *Normes minimales pour l'inclusion de l'âge et des personnes handicapées dans l'action humanitaire*,²² préparées par un consortium d'acteurs d'âge et de handicap différents, fournissent des références plus pratiques et des recommandations spécifiques sur l'inclusion des femmes et des filles handicapées dans différents secteurs de l'action humanitaire. Par exemple, ces normes détaillent comment les acteurs humanitaires doivent veiller à ce que les femmes et les filles handicapées disposent d'« espaces privés pour se laver, laver et sécher des vêtements et des tissus tachés utilisés pour la gestion de l'hygiène menstruelle, et jeter le matériel sanitaire », ainsi que d'un « espace suffisant pour l'assistance d'une tierce personne si nécessaire ».

Une stratégie généralement recommandée pour l'inclusion

du handicap est l'engagement des organisations de personnes handicapées (OPH) pour améliorer les processus d'orientation et accéder à l'expertise technique. Les recherches disponibles suggèrent que les acteurs locaux du secteur du handicap et les OPH manquent souvent de connexion avec les populations touchées vivant dans leur pays. Un rapport de 2008 a révélé que les femmes et les filles réfugiées qui étaient handicapées ont été en grande partie exclues de tout rapport avec les OPH locales et que les OPH locales n'ont pas été informées ou ne connaissaient pas les besoins et les vulnérabilités spécifiques des femmes et des filles déplacées et réfugiées handicapées vivant dans leurs pays.²³ Il existe, cependant, quelques exemples isolés dans la littérature plus récente des organisations de femmes handicapées engagées dans le plaidoyer sur l'inclusion des femmes et des filles handicapées touchées par les crises et les conflits dans les politiques et programmes



Activité de formation à l'action humanitaire avec le Réseau des femmes africaines handicapées à Nairobi, au Kenya. © Boram Lee

22 HelpAge International au nom de l'Age and Disability Consortium (ADCAP), *Minimum Standards for Age and Disability Inclusion in Humanitarian Action* (2015).

23 Commission des femmes pour les réfugiés, *Disabilities among Refugees and Conflict-Affected Populations. Resource Kit for Fieldworkers* (New York: WRC 2008).

nationaux.²⁴ De tels exemples sont à tout point de vue limités, mais offrent une progression positive qui doit être évaluée et développée.

Il n'existe pas de directives pour les femmes handicapées et leurs organisations représentatives sur la façon dont elles peuvent devenir plus actives dans la programmation humanitaire. De même, il n'existe pas de directives détaillées sur la façon dont les acteurs humanitaires doivent faire participer les femmes handicapées et leurs organisations dans les processus de prise de décision, ce qui représente une lacune en termes de responsabilité au sein du système humanitaire. Par conséquent, la WRC a effectué une cartographie mondiale pour identifier des pratiques positives pour l'inclusion systématique des femmes et des filles handicapées dans l'action humanitaire, et élaborer des recommandations visant à renforcer la participation et le leadership des femmes et des filles handicapées dans l'action humanitaire.

Méthodologie

La cartographie mondiale avait pour objectif :

1. identifier et documenter des stratégies efficaces pour l'inclusion des femmes et des filles handicapées dans les programmes humanitaires et de post-conflit.
2. documenter le rôle des femmes handicapées dans les réponses humanitaires, y compris les lacunes, les opportunités et les objectifs de développement des capacités des réseaux régionaux et mondiaux des femmes handicapées ;
3. formuler des recommandations multipartites sur la promotion de l'inclusion des femmes et des filles handicapées touchées par les crises et les conflits, la promotion de l'Agenda pour l'humanité²⁵ et la mise en œuvre des objectifs de développement durable.²⁶

Les informations ont été recueillies auprès des acteurs humanitaires et des acteurs du secteur du handicap à l'échelle mondiale grâce à une enquête en ligne, à des entretiens avec des informateurs clés, et à un exercice d'auto-évaluation participative pour les organisations de femmes handicapées.

24 Gulu Disabled Persons Union, *More than just a ramp* (2010); Network of African Women with Disabilities, *Commission on the Status of Women 59th Session Report* (NAWWD, 2015); NSRP Nigeria, *What Violence Means to Us: Women with Disabilities Speak* (2015). Voir également : Susan Sygall & Susan Dunn, *Women with disabilities leading the way toward inclusive emergency response* (2014).

25 <https://consultations.worldhumanitariansummit.org/bitcache/5a7c81df22c7e91c35d456a1574aa6881b-b044e4?vid=569102&disposition=inline&op=view>

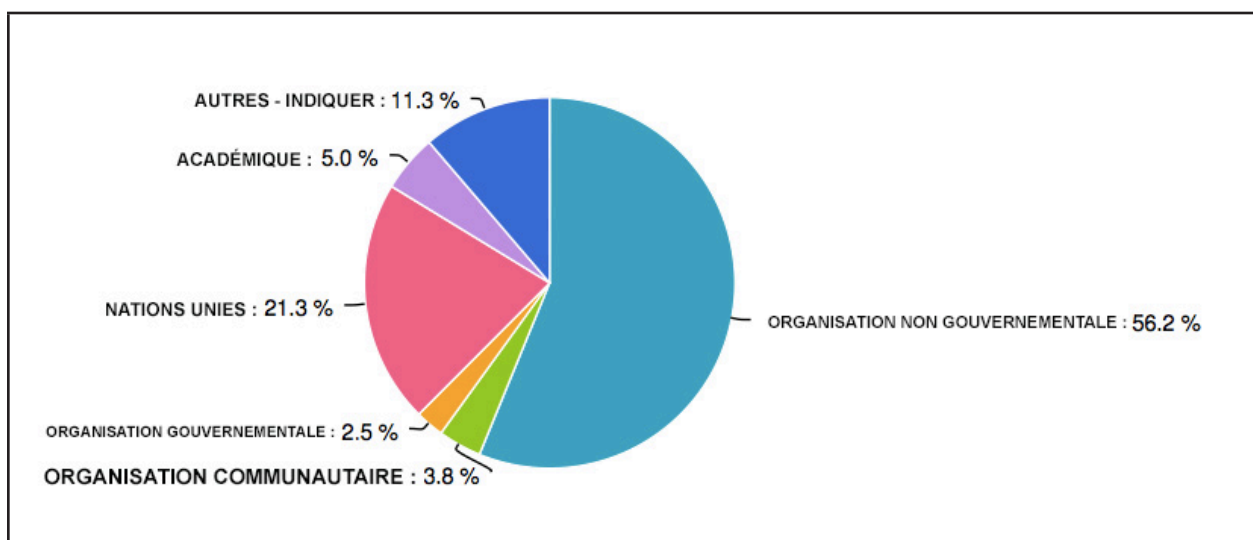
26 <http://www.un.org/sustainabledevelopment/sustainable-development-goals/>

Enquêtes en ligne des acteurs humanitaires et des acteurs du secteur du handicap

L'enquête en ligne avait pour objectif d'identifier les initiatives liées au handicap, au genre et à l'action humanitaire, y compris les ressources du projet, les formations et les pratiques de programmation positives qui pourraient ne pas encore avoir été documentées dans la littérature. Deux enquêtes ont été développées - l'une pour les acteurs humanitaires et l'autre pour les acteurs du secteur du handicap - et mises en ligne sur une plate-forme d'enquête en ligne pendant 30 jours. Des invitations à remplir les questionnaires ont été distribuées par e-mail, par le biais de listes de distribution en ligne, et par l'utilisation des comptes de médias sociaux des organisations pertinentes axées sur les questions humanitaires, de genre et de handicap. Des consultations ont eu lieu avec l'équipe de l'accessibilité à Survey Gizmo afin d'améliorer les caractéristiques d'accessibilité de l'enquête pour les personnes qui utilisent la technologie de lecture d'écran.

L'« Enquête en ligne pour les professionnels humanitaires : Inclure les femmes et les filles handicapées » a été conçue pour les participants ayant une expertise en matière de genre et/ou dans l'action humanitaire. Il y avait 91 répondants à l'enquête; 38 pour cent ont déclaré être des hommes, 60 pour cent ont déclaré être des femmes, et 1,3 pour cent ont déclaré être d'une autre catégorie.²⁷ Plus de la moitié (56 pour cent) des répondants étaient des ONG et 21 pour cent des agences des Nations Unies. Voir le tableau 1 pour une ventilation des types d'organisations humanitaires. Les participants à l'enquête venaient de 35 pays situés dans six régions. L'Afrique sub-saharienne a eu le plus grand nombre de participants, suivie de la région du Moyen-Orient et Afrique du Nord. Les participants ont indiqué que leurs organisations ont participé à un large éventail de programmes et d'activités humanitaires. Plus de la moitié des répondants ont déclaré entreprendre les préparatifs d'urgence, l'autonomisation des femmes, la prévention et la réponse aux violences sexistes, aux questions de santé, et des activités de sensibilisation dans le cadre de leur programmation humanitaire.

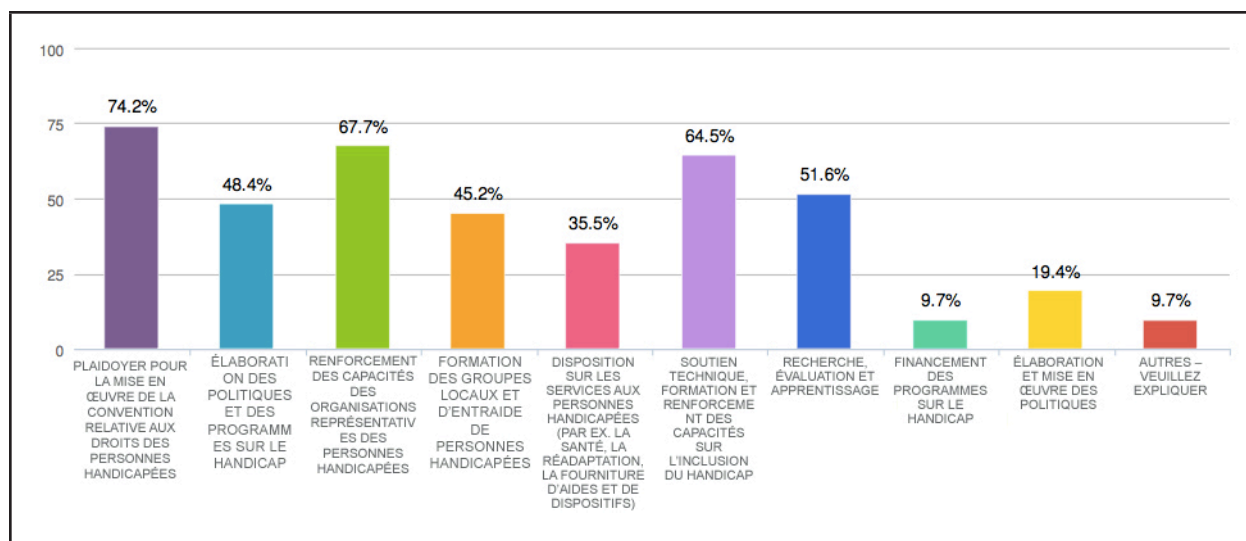
Tableau 1 : Enquête en ligne pour les professionnels humanitaires - Types d'organisations



27 0,7 % des répondants ont laissé cette question sur le genre incomplète.

L'« Enquête en ligne pour les acteurs du secteur du handicap : Inclure les femmes et les filles handicapées dans la programmation humanitaire » a été conçue pour les personnes ayant une expertise dans le secteur du handicap et est ouverte aux participants qui sont actuellement affiliés aux réseaux nationaux, mondiaux et régionaux d'OPH. Il y avait 35 répondants à l'enquête; 73 pour cent ont déclaré être des femmes et 27 pour cent ont déclaré être des hommes. Les participants à l'enquête venaient de 16 pays situés dans six régions du monde. L'Afrique sub-saharienne a eu le plus grand nombre de participants, suivie de la région Asie-Pacifique. La majorité des répondants étaient des représentants d'OPH (74 pour cent), dont 84 pour cent provenaient d'organisations de femmes handicapées. Les répondants à l'enquête ont indiqué que leurs organisations ont mené une série d'activités présentées dans le tableau 2 : Types de programmes et d'activités sur le handicap que les organisations de personnes handicapées mènent.

Tableau 2 : Enquête en ligne pour les acteurs du secteur du handicap - Types de programmes et d'activités sur le handicap



Les données de l'enquête ont été recueillies et analysées à l'aide de Survey Gizmo. Les enquêtes avec les données manquantes ont été retirées de l'analyse finale. Les principales questions de recherche ont guidé le processus d'analyse pour les deux enquêtes en ligne. L'analyse stratifiée initiale a été réalisée sur la base de groupes démographiques ou de cohorte clés pour détecter les informations les plus pertinentes pour chacune des questions de recherche. Les thèmes ont été générés à partir de questions ouvertes sur les facilitateurs et les obstacles à l'inclusion, ainsi que les stratégies et le soutien nécessaires. Les résultats de l'enquête en ligne ont été utilisés pour éclairer la conception des principales questions directrices de l'entrevue des informateurs.

Entrevues des informateurs clés

Les entrevues des informateurs clés sont établies pour recueillir des informations auprès des personnes ayant des connaissances et de l'expertise de première main qui pourraient fournir un aperçu sur la nature des problèmes et donner des recommandations afin d'apporter des solutions.²⁸ En tant que tel, des entrevues semi-structurées ont été menées avec des personnes qui sont activement engagées dans les questions de handicap, de genre, et avec la communauté humanitaire. Toutes les entrevues ont eu lieu par téléphone ou par conférence téléphonique sur Internet. La même personne a facilité toutes les entrevues. Au besoin, des questions personnalisées ont été ajoutées et des discussions non structurées ont parfois été utilisées pour solliciter les informations les plus pertinentes de chaque expert. Les entrevues ont été transcrites et les données pertinentes ont été utilisées pour identifier les principales recommandations de ce rapport. Douze entrevues, chacune environ d'une durée d'une heure, ont été achevées. Tous les informateurs clés étaient des femmes, et la moitié se sont identifiées comme des femmes handicapées. Les informateurs représentaient un éventail d'organisations des secteurs du handicap et de l'humanitaire, y compris la Fédération internationale de la Croix-Rouge, Women Enabled, le GBV Area of Responsibility, Disabled People's International, CBM International, l'Organisation mondiale des personnes handicapées, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), l'UNICEF et Handicap international.

Les auto-évaluations participatives pour les dirigeantes des organisations de femmes handicapées

Cette phase de la cartographie a permis aux organisations et aux réseaux de femmes handicapées de partager plus de détails sur leurs qualités, leurs lacunes et leurs objectifs de développement des capacités dans l'action humanitaire. Un exercice d'auto-évaluation participative a été développé pour les dirigeantes des organisations de femmes handicapées afin de recueillir des informations auprès des employés, des bénévoles et des membres de leurs organisations. Les dirigeantes des organisations de femmes handicapées sélectionnées ont reçu par courrier électronique l'outil qui leur a été présenté par conférence téléphonique avec les instructions d'utilisation pour recueillir des informations auprès de leurs membres.

Onze organisations et réseaux ont été invités à remplir l'auto-évaluation. À la fin de la phase de collecte de données, neuf organisations ont présenté leurs conclusions à la WRC pour une analyse plus détaillée. Deux organisations ont été en mesure de travailler sur l'évaluation en personne avec les membres; cinq organisations ont travaillé sur l'évaluation avec les membres à distance et soumis des résultats résumés; et deux organisations avaient des membres exécutifs qui parlaient directement à la WRC, en complétant l'évaluation conjointe par conférence téléphonique. Des organisations et des réseaux de femmes handicapées de l'Afghanistan, d'Haïti, du Kenya, du Pakistan, du Rwanda, du Sri Lanka, de l'Ouganda et du Zimbabwe ont entrepris l'auto-évaluation.

28 UCLA Center for Policy Research, *Health DATA Program – Data, Advocacy and Technical Assistance* (2011).

Limites

Les répondants à l'enquête ont été invités à participer en raison de leur appartenance à un réseau et/ou leur connexion aux communautés du secteur du handicap, du genre et de l'humanitaire afin de partager des pratiques positives sur l'inclusion des femmes et des filles handicapées. En tant que tel, la plupart des répondants avaient déjà un certain intérêt et/ou une expérience dans l'inclusion du handicap. Cette approche a permis à la WRC d'identifier les pratiques positives et ce qui fonctionne, où et pourquoi concernant l'inclusion des femmes et des filles handicapées dans différents contextes humanitaires.²⁹ Les résultats ne peuvent cependant pas tenir compte de l'ampleur des défis auxquels les organisations/acteurs humanitaires moins expérimentés peuvent être confrontés et/ou qu'ils peuvent percevoir par rapport à l'inclusion du handicap. En outre, les résultats de l'enquête sont biaisés en faveur des grandes organisations et organismes ayant des liens avec les communautés mondiales de la pratique, ceux qui ont accès à Internet, et ceux qui sont capables de lire et d'écrire en anglais.

L'auto-évaluation participative a été conçue pour appuyer la collecte de données à distance des organisations locales de femmes handicapées dans leurs langues locales. Certaines dirigeantes d'organisations de femmes handicapées, avaient toutefois des contacts personnels limités avec les membres, ce qui leur a difficilement permis de terminer l'activité, comme indiqué. En outre, certaines organisations ont indiqué que l'outil d'auto-évaluation était trop technique et/ou difficile à comprendre. Cela a abouti à un certain nombre de sections des évaluations à moitié remplies. Mais cela reflète éventuellement des lacunes dans les connaissances relatives à l'action humanitaire. La WRC a utilisé des partenariats avec des OPH existantes pour l'auto-évaluation participative, ce qui a limité la portée des conclusions à certaines régions géographiques, notamment en Afrique et en Asie du Sud. Les entrevues avec des informateurs clés ont ensuite été utilisées pour recueillir des informations à partir d'autres régions qui ne sont pas représentées dans les données d'auto-évaluation des OPH.

Bien que des efforts aient été faits pour rendre l'enquête en ligne, l'auto-évaluation des OPH, et les entrevues aussi accessibles que possible pour les participants, il y a une forte probabilité que certaines personnes handicapées, telles que celles ayant une déficience intellectuelle, aient été sous-représentées dans cette cartographie. Enfin, des initiatives à petite échelle dans les zones isolées qui n'ont pas encore été documentées et partagées avec le secteur, ou qui n'ont pas été publiées en anglais, peuvent ne pas avoir été détectées au cours de ce processus de cartographie.

29 La « déviance positive » est une approche de recherche qui explore comment, dans « tout contexte, certains individus confrontés à des défis, des contraintes et des privations de ressources similaires à leurs pairs, adopteront néanmoins des comportements ou des stratégies peu communes mais efficaces qui leur permettent de trouver de meilleures solutions », et implique l'étude de solutions innovantes qui sont identifiées et qui définissent des comportements positifs et/ou des valeurs aberrantes.
http://betterevaluation.org/plan/approach/positive_deviance

Résultats de la cartographie mondiale

L'inclusion des femmes et des filles handicapées dans la réponse humanitaire

Soixante-quinze pour cent des acteurs humanitaires dans l'enquête en ligne ont indiqué que les activités de leurs organisations dans les contextes humanitaires impliquaient des femmes et des filles handicapées. Les actions les plus fréquemment citées prises par ces organismes comprenaient l'inclusion des femmes et des filles handicapées dans l'évaluation des besoins (73,5 %) ; la formation et le renforcement des capacités du personnel sur l'inclusion des personnes handicapées (61,8 %) ; et la priorisation de ce groupe d'assistance et de services (61,8 %).

En dépit de ces résultats positifs, seuls 35 pour cent des répondants ont indiqué établir des objectifs ou des indicateurs spécifiques pour la participation des femmes et des filles handicapées dans les activités humanitaires, présentant des défis importants à la surveillance de l'accès et de l'inclusion dans la mise en œuvre. En outre, moins de la moitié des acteurs humanitaires interrogés comprenaient des femmes handicapées en tant que personnel et/ou bénévoles dans leurs programmes; et seuls 41 pour cent ont établi des rapports ou communiqué avec les organisations de femmes handicapées, ce qui suggère que les femmes handicapées restent largement reléguées au rôle de bénéficiaire dans les situations humanitaires.

Les lacunes et les obstacles à l'inclusion des femmes et des filles handicapées

Les acteurs des secteurs de l'humanitaire et du handicap ont identifié les éléments suivants comme des défis à l'inclusion des femmes et des filles handicapées dans l'action humanitaire :

Les lacunes dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques - Les acteurs des secteurs de l'humanitaire et du handicap ont signalé que bien que les politiques et les engagements en matière de protection et d'autonomisation des populations affectées s'appliquent aux personnes handicapées, ils manquent de référence spécifique aux femmes et aux filles handicapées. Cela vaut pour les politiques et les engagements qui sont axés sur l'égalité des genres et la protection des femmes, y compris les plans d'action et les résolutions sur les femmes, la paix et la sécurité. En outre, bien que tous reconnaissent que ces politiques doivent bénéficier et inclure les femmes et les filles handicapées de manière équitable, il existe une lacune dans le soutien institutionnel pour mettre ces politiques en action sur le terrain, y compris le financement dédié à veiller à ce que les programmes atteignent les groupes marginalisés de femmes et de filles, tels que les personnes handicapées. Essentiellement, les femmes handicapées tombent à travers les mailles du filet s'agissant de la programmation dans les secteurs du handicap et du genre, sans l'application d'un mécanisme de responsabilité pour assurer leur inclusion dans le secteur humanitaire.

« La plupart des résolutions sur les femmes, la paix et la sécurité ne font aucune mention des femmes et des filles handicapées, et lorsqu'elles le font, elles ne le

font que du point de vue de la protection. Elles ne considèrent jamais, ou presque jamais, les femmes handicapées comme des acteurs et des artisanes de paix. Elles ne sont pas engagées dans la revitalisation de leur pays en post-conflit .»

- Représentante d'une organisation de femmes handicapées, États-Unis

Les attitudes négatives des membres de la famille et des communautés - Les acteurs humanitaires ont classé les « attitudes des membres de la famille et des communautés », comme le deuxième défi le plus important à l'inclusion des femmes et des filles handicapées dans les activités humanitaires. Les attitudes négatives autour du handicap, la situation générale des femmes dans certaines communautés, et des réactions de peur et de protection de la part des membres de la famille ont été répertoriés comme des facteurs qui ont présenté un défi pour les acteurs humanitaires dans leur travail. Certains acteurs humanitaires ont signalé que les familles peuvent ne pas divulguer, ou peuvent cacher, une femme ou une fille handicapée, ce qui les rend encore plus « invisibles ». En outre, les acteurs humanitaires ont signalé que des activités visant à modifier les attitudes négatives envers les femmes et les filles handicapées font souvent face à une certaine résistance et peuvent favoriser un sentiment de méfiance entre eux et la communauté.

Ces résultats sont en harmonie avec les rapports des acteurs du secteur du handicap selon lesquels il existe une « crainte chez les femmes handicapées dans les régions en conflit de s'ouvrir aux étrangers » parce que les membres de leurs familles ou de leur communauté estiment que cela peut les exposer à de nouvelles menaces ou à la violence. Dans certains contextes, les barrières culturelles et linguistiques existent également entre les OPH locales dans la communauté d'accueil et les femmes et les jeunes filles qui vivaient comme réfugiées, présentant ainsi de nouveaux défis pour les engager dans l'action humanitaire. Enfin, d'autres ont expliqué que les communautés touchées par les crises estiment qu'il n'y a « aucun espoir » pour les femmes et les filles handicapées, et que ces leaders communautaires ne les considèrent tout simplement pas comme une « priorité » ou ne représentent pas leurs besoins dans les décisions communautaires.

Les limitations en termes de connaissance, d'attitude et de pratique du personnel - Les acteurs humanitaires estiment qu'ils sont mal équipés pour faire en sorte que les femmes et les filles handicapées soient incluses dans l'action humanitaire, en particulier là où il n'y a pas de programmes complets pour le déploiement, la mise en œuvre et le suivi des politiques organisationnelles sur le terrain. Un participant à l'enquête en ligne a souligné ce point :

« Selon le mandat de mon organisation, le handicap est une question transversale qui est censée être ajoutée dans la programmation. Cependant, nous ne disposons pas de l'expertise adéquate, d'une formation appropriée, ou de membres du personnel dévoués pour aider à accomplir ce mandat. »

- Acteur humanitaire, Bangladesh

Bien que la formation sur le handicap soit menée dans de nombreux contextes, elle ne

peut avoir qu'un impact limité sur les attitudes du personnel sur le terrain, et les acteurs du secteur du handicap indiquent que les acteurs humanitaires continuent à percevoir les femmes handicapées comme des objets de charité et de protection, plutôt que comme des participantes actives dans l'action humanitaire ou comme agents du changement dans leur communauté. Les répondants à l'enquête et les informateurs clés ont souligné que bien qu'il existe des projets pilotes isolés sur l'inclusion des femmes et des filles handicapées qui ont exposé les acteurs humanitaires aux compétences et aux capacités de ce groupe,³⁰ ceux-ci ne sont pas encore nombreux ou systématiques dans le secteur humanitaire.

Le manque de champions et de partenaires locaux - Comme un répondant l'a expliqué, il existe « un manque de fervents défenseurs des femmes et des filles handicapées [et] un manque de partenaires importants qui peuvent offrir des programmes dans ce domaine ». En l'absence d'une forte responsabilisation au niveau du terrain, l'inclusion des femmes et des filles est largement tributaire des champions afin de plaider pour l'inclusion des femmes handicapées et des partenaires qui sont prêts à se concentrer sur ce groupe. Les organisations des femmes handicapées, là où elles existent, peuvent jouer un rôle crucial dans ce processus. Cependant, les acteurs humanitaires décrivent les obstacles pratiques des organisations de femmes handicapées qui sont en contact avec les populations touchées par les conflits.

« Une barrière très pratique que nous constatons souvent dans nos opérations de pays est la distance de la zone d'intervention humanitaire par rapport à l'endroit où les OSC [organisations de la société civile], les OC [Les organisations communautaires], et les OPH nationales sont basées. Par exemple, au Tchad, les réfugiés vivent à plus de six heures de la capitale, où toutes les OPH sont basées. »

- Acteur humanitaire, Suisse

Les stratégies qui favorisent l'inclusion des femmes et des filles handicapées

Les facteurs suivants ont été identifiés comme facilitateurs d'inclusion réussie des femmes et des filles handicapées dans l'action humanitaire :

Un engagement organisationnel afin de mettre en pratique la politique - Alors que les politiques organisationnelles plus larges restent pertinentes pour les femmes et les filles handicapées, les participants ont souligné que les engagements organisationnels explicites sous forme de politiques qui intègrent à la fois le handicap et le genre, telles que la Politique du HCR sur l'âge, le genre et la diversité,³¹ a permis de porter une plus grande attention aux besoins des femmes et des filles handicapées dans les programmes humanitaires. Cependant, certains participants sont allés plus

30 Les répondants et les informateurs clés ont cité les actions menées par la Commission des femmes pour les réfugiés, Handicap International, le HCR, Mobility International USA, International Rescue Committee, et le Fonds pour les droits des personnes handicapées.

31 <http://www.unhcr.org/protection/women/4e7757449/unhcr-age-gender-diversity-policy-working-people-communities-equality-protection.html>

loin, en soulignant l'importance de l'établissement de normes et d'indicateurs, ainsi que la formation et le suivi, afin d'assurer la mise en œuvre de ces politiques.

« Nous faisons des progrès vers une plus grande inclusion des femmes et des filles handicapées dans le domaine parce que nous avons adopté un nouveau mandat, ce qui nous sert de directive et nous permet de nous concentrer sur le genre et la diversité dans notre travail. En raison de ces engagements, et de ce que nous avons appris lors des consultations de l'ADCAP [Programme sur le renforcement des capacités, l'âge et le handicap] lorsque nous travaillions en vue de réviser les normes minimales relatives aux engagements pour les personnes handicapées, nous sommes devenus beaucoup plus conscients des besoins spécifiques. »

- Acteur humanitaire, Suisse

Le plaidoyer et les partenariats avec des organisations de femmes handicapées

- D'autres exemples positifs mis en évidence dans l'enquête et les entrevues étaient en rapport avec le travail de plaidoyer des organisations des femmes handicapées sur l'inclusion des femmes et des filles handicapées dans l'action humanitaire. Comme un acteur humanitaire l'a déclaré, « [Le] plaidoyer des organisations représentant les besoins des femmes et des filles handicapées a essentiellement permis de porter cette question à l'attention des acteurs de la santé et des acteurs humanitaires ».

En outre, les acteurs humanitaires ont souligné l'importance du partenariat avec les organisations des femmes handicapées, en se basant sur leur expertise et en les aidant à réaliser des programmes qui incluent davantage les femmes et les filles handicapées touchées par les crises. Un représentant du Consortium des associations de santé reproductive (CORHA) en Éthiopie explique « ... notre consortium ayant des membres qui se focalisent sur le handicap et qui nous permettent de nous connecter avec les organisations de personnes handicapées, nous avons donc été en mesure de mener des activités qui incluent davantage les questions de handicap ».

Les partenariats entre la société civile et les organisations des femmes handicapées

Society of Collective Interests Orientation (SOCIO-Pakistan), un groupe de la société civile nationale au Pakistan, a déclaré travailler en partenariat avec des organisations de femmes pour mener un Forum sur les femmes handicapées au Baloutchistan, l'une des régions les plus pauvres du pays. L'objectif du Forum était de sensibiliser sur les besoins des femmes et des filles handicapées qui sont touchées par la crise et de commencer à mobiliser des ressources et leur fournir un soutien. Leur partenaire, le Forum national des femmes handicapées, a apporté une expertise sur l'inclusion du handicap, tandis que SOCIO-Pakistan a une expérience de travail dans les communautés touchées par la crise. Ces initiatives de collaboration entre les personnes handicapées et les organisations humanitaires ont porté les besoins des femmes handicapées à l'avant-garde des discussions entre divers acteurs humanitaires et pris en charge les deux organisations afin d'élargir leur réseau d'intervenants pour de futures collaborations.



Les participantes à la fin de la formation 2016 sur l'action humanitaire pour les dirigeantes des organisations des femmes handicapées à Nairobi, au Kenya.
© Rose Ogola/ONU Femmes

Les femmes handicapées dans des rôles de leadership - Les répondants et les informateurs clés ont également souligné l'importance d'avoir des femmes handicapées dans des rôles de leadership dans les organisations, les programmes et les activités humanitaires, et le large impact que cela peut avoir sur l'inclusion dans une réponse humanitaire. Ces répondants ont reconnu que les femmes handicapées et leurs organisations apportent à la fois l'expertise et une importante sensibilisation lorsqu'elles entreprennent un rôle de leadership parmi les intervenants humanitaires.

Ces femmes leaders représentent souvent les organisations des femmes handicapées dans les coalitions et/ou les forums humanitaires, renforçant ainsi l'inclusion en dehors de l'ensemble de leur travail ou d'un partenaire humanitaire individuel. Par exemple, un répondant au sondage d'une agence des Nations Unies en République centrafricaine a déclaré qu'avoir une agence partenaire de mise en œuvre axée sur les femmes handicapées, et également dirigée par une femme handicapée, a été un facteur essentiel pour accroître la visibilité de ce groupe dans leur travail d'autonomisation des femmes.

Cependant, il existe toujours un écart important chez les femmes handicapées dans des rôles de leadership au sein du système de coordination humanitaire. La cartographie n'a seulement été en mesure d'identifier qu'un exemple de femme handicapée qui faisait partie de l'équipe de direction pour une agence de l'ONU répondant à la crise, présentant ainsi un modèle positif pour d'autres acteurs et organisations humanitaires (voir encadré, page 18).

Le leadership des femmes dans la coordination humanitaire : Rôle de modélisation de l'inclusion du handicap dans l'action humanitaire

Cara Elizabeth Yar Khan était la première femme gravement handicapée qui devait être déployée par l'UNICEF dans un cadre de crise active. À la suite du tremblement de terre de 2010 en Haïti, Cara a été recrutée en tant que spécialiste de la mobilisation des ressources pour l'équipe de l'UNICEF en Haïti. Cara a usé de son expérience en tant que femme handicapée dans son travail et dans le travail des autres, obtenant le rôle supplémentaire de point focal sur le handicap pour le bureau de l'UNICEF en Haïti.



« Une fois, je suis allée assister à une réunion de haut niveau », a expliqué Cara. « En arrivant sur les lieux, les chefs d'organisations, des OING, et les organismes donateurs, les grandes célébrités et les dignitaires haïtiens étaient déjà présents. On m'a indiquée de m'asseoir sur le côté de la salle, et non à la table principale, parce qu'ils gardaient cette place pour les « décideurs » de l'UNICEF - sans se rendre compte que c'était moi. Ils ne pouvaient pas croire qu'une femme handicapée était à un poste à responsabilité. Je me suis déplacée à la table principale, où j'ai participé de manière active et diplomatique à la réunion. Au cours de l'année suivante, je suis allée travailler en étroite collaboration avec ces mêmes responsables de gouvernements, de l'ONU, et d'OING. Je sais pertinemment qu'en ce premier jour, j'ai brisé les stéréotypes, en me faisant littéralement une place à la table.

« L'une de mes plus profondes expériences personnelles et professionnelles a été d'être témoin des changements dans les attitudes et les comportements de mes collègues haïtiens. Ils ont admis qu'ils n'avaient jamais connu de femmes handicapées à un poste à responsabilité. Après avoir travaillé en étroite collaboration, et être devenus amis, ils ont commencé à penser différemment sur la façon dont ils pourraient rendre leurs équipes de pays plus inclusives et comment ils devraient établir des partenariats avec les OPH locales. Ils se sont rendus compte qu'ils doivent inclure les filles handicapées dans leur programmation. À ma réception de départ, on m'a dit que leur plus grand souhait est qu'à ma prochaine visite, il y aurait des Haïtiens handicapés travaillant dans le bureau de l'UNICEF ; ils ont désormais compris la contribution précieuse que toute personne de toute capacité pourrait faire. On me dit que, même longtemps après avoir été basée dans ce pays, j'ai eu un impact durable, simplement en travaillant dur, en servant de modèle pour les autres, et en enseignant comment être plus conscient des besoins des personnes dans la communauté des personnes handicapées, sans compter comment mieux répondre aux besoins des programmes humanitaires.

« J'ai eu à surmonter de nombreux obstacles dans ma vie. Je dois constamment réfléchir à la façon de résoudre les problèmes. Lorsque nous travaillons dans les pires situations de crise au monde, nous devons toujours penser et nous concentrer sur la recherche de solutions innovantes. Grâce à ma lutte quotidienne et aux obstacles permanents auxquels mon environnement me défie, j'ai l'impression de faire tout cela naturellement. »

« J'ai eu à surmonter de nombreux obstacles dans ma vie. Je dois constamment réfléchir à la façon de résoudre les problèmes. Lorsque nous travaillons dans les pires situations de crise au monde, nous devons toujours penser et nous concentrer sur la recherche de solutions innovantes. Grâce à ma lutte quotidienne et aux obstacles permanents auxquels mon environnement me défie, j'ai l'impression de faire tout cela naturellement. »

Photo : Cara Elizabeth Yar Khan à la base logistique en Haïti. © Tajwinder Chand

Le rôle des donateurs - Plusieurs répondants au sondage et informateurs clés ont mentionné le rôle crucial que les gouvernements donateurs peuvent jouer pour influencer les acteurs humanitaires à inclure les femmes et les filles handicapées. Les donateurs font davantage appel à des partenaires pour mener une analyse de genre et décrire la façon dont ils atteindront les personnes handicapées dans leurs propositions de programmes humanitaires, ce qui est considéré comme un moyen permettant de promouvoir l'inclusion des femmes et des filles handicapées dans l'action humanitaire. Toutefois, seuls deux acteurs humanitaires ont indiqué inclure les femmes et les filles handicapées et/ou renforcer leur programmation pour les femmes et les filles handicapées en raison du soutien de ces donateurs. Les organisations des femmes handicapées ont également signalé faire face à des défis importants quant à l'accès aux fonds des gouvernements donateurs, comptant plutôt sur le financement disponible par les organismes subventionnaires et les fondations non gouvernementales, comme le Fonds pour les droits des personnes handicapées.

Le soutien des donateurs aux associations locales de femmes handicapées



La chargée de programme du DRF, Yolanda Munoz, parle avec des femmes handicapées de l'Amazonie péruvienne.

© Andy Isaacson

Le Fonds pour les droits des personnes handicapées (DRF) a joué un rôle influent dans le soutien des organisations de femmes handicapées dans des régions clés du monde entier. L'octroi de subventions du DRF se concentre sur les groupes marginalisés, et ils suivent activement le pourcentage de financement accordé aux organisations de femmes handicapées et à d'autres OPH concentrant leur travail sur les femmes handicapées. Depuis 2008, 12 pour cent des 17 millions de USD de financement (plus de 2 millions de USD) ont été octroyés aux OPH travaillant sur des questions spécifiquement liées aux femmes et aux filles handicapées.

(Suite à la page suivante)

Le soutien des donateurs aux associations locales de femmes handicapées (suite)

Le soutien du DRF pour les organisations de femmes handicapées a été mis en évidence dans le récent rapport sur le projet de cartographie et l'enquête sur les femmes habilitées (WEI), où la moitié de toutes les organisations de défense des droits des personnes handicapées dirigées par des femmes qui ont été interrogées ont cité le DRF comme principale source de financement. Bien que tous les financements du DRF ne soient pas alloués aux organisations des communautés touchées par les crises, ils ont soigneusement sélectionné les organisations qui travaillent dans les pays où il existe des situations humanitaires. Le DRF a financé des organisations basées dans des pays post-conflit, comme l'Ouganda et le Rwanda, des pays où les conflits et la crise sont en cours, comme l'Ukraine et le Liban, et a fourni le financement aux programmes de réduction des risques de catastrophes naturelles comprenant les besoins des personnes handicapées dans les zones où les catastrophes naturelles ont eu lieu, comme le Bangladesh, Haïti, l'Indonésie et les îles du Pacifique.

« Un bon point de départ est de soutenir les groupes de femmes handicapées - que ce soit dans la communauté ou dans les camps de réfugiés ou dans les situations de déplacement. Cela renforcera leur confiance et leur solidarité. D'une voix unifiée, ils peuvent influencer les autorités, par exemple, la gestion des camps, pour comprendre à la fois leurs besoins et leur potentiel pour contribuer aux solutions. »

- Diana Samarasan, fondatrice et directrice exécutive, Fonds droits des personnes handicapées

Les organisations de femmes handicapées - Leur rôle dans l'action humanitaire

Seize répondants provenaient d'organisations de femmes handicapées, dont 11 comprenaient activement dans leur travail des femmes et des filles handicapées des communautés touchées par la crise. Toutes ces organisations ont mené des activités de sensibilisation sur les droits des femmes et des filles handicapées sur leurs droits en collaboration avec ces dernières, avec 80 pour cent consultant directement les femmes et les filles handicapées de populations touchées. Soixante pour cent de ces organisations ont également mobilisé les femmes et les filles handicapées dans les groupes d'entraide et les organisations locales, et ont mis en place des systèmes d'orientation avec les acteurs humanitaires.

Des représentantes des organisations de femmes handicapées qui ont répondu à l'enquête ont déclaré entreprendre des activités pour promouvoir l'inclusion des femmes et des filles handicapées dans l'action humanitaire. Les activités les plus courantes entreprises ont été la formation pour les acteurs humanitaires (87 %), le plaidoyer ciblé pour l'inclusion des femmes et des filles handicapées dans l'action humanitaire (81 %), et la mise en réseau et la création d'alliances avec les acteurs humanitaires (75 %).

Les qualités des femmes handicapées et leurs organisations

Les résultats du sondage, les entrevues des informants et les auto-évaluations avaient pour objectif d'identifier les stratégies utilisées par les organisations de femmes handicapées pour favoriser l'inclusion dans l'action humanitaire, et ce qui est perçu comme leurs qualités ou leurs contributions au secteur humanitaire.

Mener l'évaluation et le suivi - Comme indiqué plus haut, les organisations de femmes handicapées peuvent jouer un rôle essentiel dans l'identification des préoccupations des femmes et des filles handicapées dans les populations touchées, en soulignant les lacunes du système humanitaire où leurs besoins, leurs droits et leurs capacités ne sont pas pleinement reconnus, ce qui favorise non seulement l'inclusion, mais également la responsabilité. Les organisations de femmes handicapées ont partagé leurs expériences en effectuant des visites sur le terrain dans les camps de réfugiés au Malawi, où elles ont identifié certains des problèmes de protection rencontrés par les femmes et les filles handicapées réfugiées, y compris « vendre leur corps pour des rations, [étant donné qu'] elles ne cherchaient qu'à survivre au jour le jour ». Les informations recueillies par les organisations de femmes handicapées ont ensuite été partagées avec les acteurs de protection nationaux et internationaux, mettant en évidence les besoins spécifiques des femmes et des filles handicapées touchées par les crises et la demande de services pour répondre à ces besoins.

Deux exemples positifs ont été identifiés dans la cartographie des organisations de femmes handicapées qui entreprennent des évaluations et en utilisant les informations pour mettre davantage en exergue les problèmes des femmes et des filles handicapées - l'un de la République démocratique du Congo (RDC) et l'autre des Territoires palestiniens occupés. Dans les deux exemples, les organisations de femmes handicapées ont mené des initiatives, pour recueillir des



La responsable d'une organisation de femmes handicapées et militante des droits de l'homme, Neema Namadamu, pose pour une photo en RDC.

données et des histoires personnelles des femmes et des filles handicapées qui vivent dans les communautés touchées. Elles ont développé des stratégies et des activités qui leur ont permis de partager ces histoires avec de nouvelles audiences, en créant des plates-formes uniques qui facilitent les interactions et les occasions de réseautage entre leurs OPH et les intervenants clés.

« L'un des changements les plus importants pour nous en tant qu'organisation de femmes handicapées qui travaillent pour soutenir certaines des femmes les plus vulnérables et oubliées du conflit en RDC a été l'accès à Internet. Une fois que nous avons été en mesure de nous connecter, nous avons pu établir une présence; nous avons eu une toute nouvelle audience qui voulait entendre nos histoires et soutenir notre travail. »

- Neema Namadamu, fondatrice de SAFECO, RDC

Stars of Hope, Territoires occupés palestiniens - L'engagement tout au long du cycle humanitaire

Stars of Hope (SHS), une organisation de femmes handicapées basée dans les Territoires palestiniens occupés et qui travaille dans toute la région du Moyen-Orient, a une longue expérience en matière d'autonomisation des femmes et des filles handicapées. Plus récemment, SHS s'est engagé dans le travail humanitaire quand ils ont mobilisé les membres après le conflit de 2014 dans la bande de Gaza, en dialoguant avec les femmes et les filles handicapées qui ont été touchées par la crise. Depuis lors, SHS a continué d'accroître sa capacité à participer au travail humanitaire, en identifiant des points d'entrée clés pour leur OPH à différentes phases de la crise en cours dans leur région. L'organisation met actuellement en œuvre des activités au cours de la phase de stabilisation et de plaider pour des politiques à long terme plus inclusives pour les femmes et les filles handicapées.

« SHS a recherché les questions relatives aux femmes et aux filles handicapées dans le conflit et ont créé leur propre plan pour exiger l'intervention et la protection de la part des OING et des Nations Unies à l'aide du plaidoyer fondé sur les preuves. Cela a commencé à résonner auprès des principales parties prenantes. Il y avait une volonté nouvelle et les gens ont commencé à prendre note, SHS a organisé un événement de haut niveau, a présenté ses conclusions et suggestions d'une façon très professionnelle - les bonnes personnes étaient dans la salle. SHS a demandé le changement, a demandé à participer au développement du programme, a demandé à faire partie de la solution, et ils ont montré leur valeur et leur capacité à apporter une contribution positive. Maintenant SHS est beaucoup plus engagé, est pris plus au sérieux, et a reçu des fonds pour le suivi des recommandations. Ce qui me plaît à ce sujet, c'est que cela a été initié par les membres, toutes les femmes handicapées, les membres ont agi de manière autonome, ils n'ont pas attendu d'être consultés. Ils sont partis, ont fait leurs propres consultations et les ont partagées [avec] les personnes qui comptaient le plus dans cette situation. »

- Ola Abu Al Ghaib, fondatrice et ancienne présidente de Stars of Hope Center

Mobiliser les femmes handicapées dans les populations touchées - Un certain nombre d'exemples identifiés dans la cartographie ont indiqué en détail les efforts entrepris par les OPH nationales pour établir des rapports avec les femmes et les filles handicapées réfugiées et déplacées, en les invitant à des ateliers d'organisation et des réunions de planification, leur permettant ainsi de les faire participer au travail de plaidoyer plus large de ces organisations. Les organisations de femmes handicapées ont décrit comment cela les a aidés à comprendre les besoins des femmes et des jeunes filles réfugiées, mais aussi comment cela les a « motivé à continuer de travailler avec elles dans la solidarité. »

Les organisations de femmes handicapées travaillent également avec les femmes et les filles handicapées des communautés touchées par les crises pour former leurs propres groupes. Ces groupes offrent un forum pour l'éducation et le partage de l'information, ainsi que la mobilisation pour le plaidoyer sur les droits. Les organisations de femmes handicapées avec plus d'expérience peuvent donc encadrer et soutenir les nouveaux groupes de femmes et de filles handicapées dans des contextes humanitaires, ce qui renforce les droits des femmes et des mouvements de défense des droits des personnes handicapées au niveau national.

« Nous devons encadrer et enseigner à ces femmes leurs droits. Nous devons leur apprendre à se rendre visibles, car la visibilité permet le changement. »

- Jane Kihungi, Women Challenged to Challenge, Kenya

Une programmation plus inclusive a été démontrée dans des contextes humanitaires où des groupes de femmes handicapées sont bien organisés et mobilisés. Par exemple, il a été signalé que les membres d'un groupe dans le camp de réfugiés de Dadaab au Kenya ont reçu une formation en matière de prévention et de réponse aux violences sexistes. Les femmes de cette OPH jouent maintenant un rôle clé dans l'aide aux conférences de cas, les activités de formation, et le suivi de la situation des droits de l'homme. Elles ont une meilleure compréhension de la vulnérabilité des femmes et des filles handicapées dans le camp et désormais elles visent directement les responsables de la gestion et de la protection des camps dans la promotion de ces besoins à satisfaire.

Enfin, la mobilisation des femmes et des filles handicapées dans les communautés touchées par les crises apporte un soutien des pairs précieux. La dirigeante d'une organisation de femmes handicapées a expliqué que lors d'une crise dans son pays, de nombreuses femmes et filles handicapées ont été laissées derrière ou abandonnées lorsque les familles avaient besoin de fuir une zone rapidement en raison de l'escalade des violences. Pour ces femmes, se mettre en rapport avec d'autres femmes qui ont fait face à des défis similaires était une étape cruciale pour le retour de leur estime de soi et de leur confiance. Cela les a aidé dans leur rétablissement en passant de la violence aux « perspectives d'avenir ».

Apporter une expertise aux partenariats menés avec des organisations humanitaires -

Les organisations de femmes handicapées apportent une perspective, des connaissances et de l'expertise aux partenariats humanitaires. Par exemple, l'Union nationale des femmes handicapées de l'Ouganda (NUWODU) a organisé un atelier régional axé sur le renforcement du rôle des organisations de femmes handicapées dans l'action humanitaire. L'atelier a fait participer d'autres acteurs humanitaires et renforcé l'engagement de leurs propres organisations pour soutenir les femmes et les filles qui vivent en tant que réfugiées en Ouganda. Depuis, elles ont augmenté leurs activités et leurs interactions avec les acteurs humanitaires dans leur pays.

« Le HCR et InterAid ont demandé à notre organisation de mener des formations sur les moyens de subsistance inclusives et l'esprit d'entreprise pour les femmes et les filles handicapées. Des groupes de femmes qui sont des réfugiées handicapées ont reçu un financement et maintenant elles entreprennent la mise en oeuvre. Nous connaissons déjà quelques succès et nous nous réunirons avec elles régulièrement pour suivre leurs progrès. »

- Jolly Acen, secrétaire exécutive, NUWODU

Les partenariats avec les acteurs humanitaires se sont également élargis aux niveaux

des plaidoyers internationaux. Le Réseau des femmes africaines handicapées (NAWWD) a commencé à élargir ses activités pour inclure l'aide aux femmes et aux filles handicapées en situation de crise et de conflit sur le continent africain, où il a des membres actifs venant de 10 pays de la région. Le NAWWD a travaillé en partenariat avec la WRC pour intégrer les questions des femmes et des filles touchées par les crises et les conflits dans les forums internationaux de plaidoyer, comme le Sommet humanitaire mondiale et la Commission sur la condition de la femme.

« Depuis que nous avons commencé notre partenariat avec la WRC, nous avons appris beaucoup de choses sur l'action humanitaire, mais en même temps, nous avons également commencé à contribuer. Nous avons été en mesure de partager nos connaissances techniques et nos recommandations avec d'autres du secteur humanitaire. Grâce à ce partenariat, nous avons été en mesure de nous rendre aux Nations Unies à New York pour participer à la Commission 2015 sur la condition de la femme. Là-bas, nous avons partagé nos pensées, nos idées et nos visions dans des événements où les principaux donateurs et décideurs participent. »

- Roseweter Mudarikwa, présidente du NAWWD



Roseweter Mudarikwa, présidente du NAWWD et Jolly Acen, secrétaire exécutive de NOWUDU, au CSW59.

© Elizabeth Sherwood

Enfin, les organisations de femmes handicapées ont reconnu bénéficier également de l'expertise des acteurs humanitaires, en particulier lorsqu'elles travaillent en partenariat avec une autre organisation de femmes qui peut avoir plus d'expérience dans les situations de crise et de conflit. Ces partenariats apportent de la crédibilité aux acteurs humanitaires, et les aident à développer et à adapter leurs messages à de nouveaux publics et parties prenantes.

Les lacunes et les obstacles auxquels les femmes handicapées et leurs organisations sont confrontées dans l'action humanitaire

Accès aux fonds et capacité organisationnelle - Le manque de financement a été exprimé comme le défi le plus important pour les organisations de femmes handicapées qui s'engagent dans l'action humanitaire. Les organisations de femmes handicapées dans les pays à ressources limitées, où les crises se produisent souvent, sont déjà confrontées à des problèmes de ressources financières. La plupart de leurs membres ont été systématiquement exclues des possibilités d'obtenir une éducation et des moyens d'existence tout au long de leur vie, et par conséquent, ces organisations peuvent ne pas avoir les mêmes compétences financières, administratives et organisationnelles que d'autres organisations de femmes. En raison de leur taille et de leur capacité, elles sont souvent incapables d'accéder aux fonds des donateurs gouvernementaux, comptant plutôt sur un nombre très limité de subventions offertes par des décideurs non gouvernementaux. Cela fait qu'il leur est encore plus difficile d'être réactive en cas de crise. En outre, les répondants à l'enquête et les informateurs clés ont expliqué que les mécanismes de financement et les systèmes qui sont activés lors de situations d'urgence humanitaire offrent très peu de possibilités, car selon eux, ils sont difficiles à naviguer et à accéder. Par conséquent, les organisations de femmes handicapées sont confrontées au dilemme de la capacité organisationnelle limitant leurs possibilités de financement, ce qui en retour limite leur capacité à renforcer leurs organisations. En conséquence, les interventions humanitaires et les communautés touchées manquent l'expertise de ces personnes et de ces groupes.

« Nous manquons de fonds pour nous engager dans l'action humanitaire. Nous essayons simplement de faire fonctionner nos petites OPH et de les maintenir en activité, [mais] il est difficile pour nous de trouver le financement nécessaire pour développer nos programmes. »

- Représentante d'une organisation de femmes handicapées, Rwanda

L'exclusion à la fois des mouvements des droits des femmes et des droits des personnes handicapées - Le manque de capacités organisationnelles auquel les organisations de femmes handicapées sont confrontées pourrait être lié à leur exclusion des opportunités à la fois dans les mouvements des droits des femmes et des droits des personnes handicapées. Les résultats suggèrent que les femmes handicapées manquent encore d'espace, de voix et de représentation à la fois dans les initiatives des droits de la femme et des droits des personnes handicapées. Les répondants et les informateurs clés ont indiqué que les initiatives de droits des personnes handicapées n'accordent pas souvent suffisamment d'attention et/ou ne font pas souvent suffisamment référence aux questions clés des femmes et des filles handi-

capées. Les acteurs humanitaires ont rapporté que lorsque les OPH sont de plus en plus engagées dans l'action humanitaire, ces initiatives peuvent ne pas être sensibles au genre, les problèmes des femmes et des filles handicapées étant perçus comme « secondaires ... non pas comme des questions réelles, fondamentales. » En outre, les femmes handicapées de la cartographie ont expliqué se sentir « sous-représentées » et ne pas bénéficier de « l'exposition ou de possibilités suffisantes pour en apprendre davantage sur les droits des femmes, la violence sexiste, et la santé sexuelle et reproductive. »

Ce défi se traduit par des pratiques négatives au niveau du terrain où il est rapporté que les femmes et les filles handicapées sont exclues des structures de leadership communautaire. Elles sont souvent sous-représentées dans les mécanismes de représentation des personnes handicapées dans les communautés touchées par les crises (par exemple, les associations de personnes handicapées et des groupes d'entraide), ainsi que dans les initiatives visant à favoriser le leadership et l'autonomisation des femmes.³²

« Il existe un certain nombre de bonnes choses qui se passent autour de l'inclusion des personnes handicapées dans notre programmation des opérations de pays; cependant, c'est un domaine encore très dominé par les hommes. ... Nous avons travaillé pour organiser les réfugiées handicapées dans des pays comme le Tchad et la Mauritanie, mais, par exemple, en Mauritanie, nous n'avons qu'une seule femme handicapée participant. »

- Acteur humanitaire, Suisse

Les perceptions (et les perceptions erronées) sur les capacités - Bien qu'avoir des femmes handicapées dans des postes de direction ou travaillant comme des acteurs humanitaires puisse avoir un résultat positif sur l'inclusion, elles font face à de nombreux obstacles dans ce processus avec les employeurs, les pairs et les communautés avec lesquelles elles travaillent. Les perceptions (et les perceptions erronées) sur leur capacité à contribuer, qui sont fondées sur les normes sociales relatives au handicap et au genre, affectent la participation des femmes handicapées à tous les niveaux du système humanitaire.

« Au début, ils n'étaient pas favorables. Ils ont demandé : « Que pouvez-vous faire en tant que personne handicapée ? Comment pouvez-vous contribuer ? C'était très difficile. J'étais vue à la fois comme une femme et une femme handicapée. Ces dirigeants locaux ne comprenaient pas la valeur que je pouvais ajouter dans le contexte de crise humanitaire, mais heureusement l'OING pour qui je travaillais l'a compris. »

- Acteur du secteur du handicap, et ancien acteur humanitaire, Indonésie

32 Commission des femmes pour les réfugiés et International Rescue Committee, « Je vois que cela est possible » : Renforcement des capacités pour l'inclusion du handicap dans les programmes d'intervention contre la violence sexiste dans le contexte humanitaire et Mettre en pratique les politiques dans l'action humanitaire

Le manque de sensibilisation sur les questions humanitaires, l'architecture et des processus - Comme les organisations de la société civile locale, les organisations de femmes handicapées ont été historiquement exclues du secteur humanitaire, et n'ont eu que des possibilités limitées d'entreprendre une formation ou une éducation dans l'humanitaire. Par conséquent, les organisations de femmes handicapées ont rapporté dans leurs auto-évaluations éprouver des difficultés à articuler et communiquer efficacement sur les questions humanitaires, y compris un manque de sensibilisation aux principes humanitaires. Cette barrière à la participation a été reconnue par les acteurs humanitaires qui ont dit : « Le domaine humanitaire n'est tout simplement pas nécessairement un espace convivial pour les acteurs de la société civile, en particulier les personnes handicapées - ce n'est tout simplement pas un système inclusif ».

Tous les neuf groupes qui ont rempli l'auto-évaluation ont déclaré être incapables d'identifier les mécanismes et/ou les forums de coordination humanitaire, et ne sont pas pleinement conscients des mécanismes de protection communs, comme le processus d'orientation pour une réponse aux violences sexistes. En tant que tel, elles disposent d'une capacité limitée pour soutenir les femmes et les filles handicapées qui peuvent avoir été victimes de violence, d'abus et d'exploitation pendant une crise, en particulier celles qui peuvent être des réfugiées ou des demandeurs d'asile.

« Nous savons comment aider les femmes et les filles handicapées qui sont très vulnérables, qui subissent des abus et des mauvais traitements. Nous savons ce dont elles ont besoin et à quels services elles devraient avoir accès. Mais nous ne comprenons pas toujours les systèmes et les mécanismes d'orientation qui sont disponibles pour les femmes qui vivent en tant que réfugiées et personnes déplacées dans notre propre pays. Elles ont un accès différent du nôtre dans la société. Bien que nous voulions aider, et avoir le sentiment de savoir comment aider, nous sommes toujours à la recherche des bons points d'entrée. »

- Représentante d'une organisation de femmes handicapées, Kenya

Les besoins en développement des capacités et les objectifs des organisations de femmes handicapées

Les auto-évaluations menées avec les organisations de femmes handicapées ont identifié des besoins et des objectifs de développement de capacité commune afin qu'elles puissent mieux collaborer avec les femmes et les filles handicapées touchées par les crises et contribuer à l'action humanitaire.

Formation sur l'action humanitaire

Toutes les organisations ayant participé à l'auto-évaluation ont demandé des possibilités de renforcement des capacités qui permettraient aux organisations de femmes handicapées de mieux comprendre l'architecture humanitaire actuelle. Les résultats d'auto-évaluation ont montré que les OPH participantes aimeraient avoir une meilleure compréhension des principes et des cadres humanitaires, mais également connaître la façon dont fonctionne le système humanitaire et les points d'entrée pour leurs organisations afin d'influencer une réponse dans une nouvelle crise.

« Nous, en tant qu'organisations de femmes handicapées, devons être mieux informées sur nos pays, nos politiques, les risques, les cadres internationaux, les codes de conduite, et les mécanismes. Nous devons apprendre tout cela, car ce n'est seulement alors que nous serons efficaces. »

- Ancienne représentante d'une organisation de femmes handicapées, Indonésie

Le renforcement des capacités sur les principes humanitaires et de protection doit s'étendre aussi aux façons dont les organisations de femmes handicapées font participer les femmes et les filles handicapées qui sont issues des groupes vulnérables, tels que les victimes de violence. Les organisations de femmes handicapées à Nairobi travailleront cette année sur « trouver un moyen de partager respectueusement les histoires des femmes et des filles handicapées qui vivent à Nairobi, de sorte que les autres puissent comprendre leurs besoins [et] leurs vulnérabilités, mais également [leur] potentiel pour contribuer à notre mouvement ».

Le développement du leadership et le mentorat pour les femmes handicapées



Les participants de WILD célébrant ensemble lors de la formation annuelle sur le leadership dans l'Oregon.

© MIUSA/Darcy Kiefel

Depuis 1997, Mobility International USA (MIUSA) a joué un rôle important dans l'autonomisation des femmes handicapées pour devenir des agents du changement dans leurs communautés par le biais de l'Institut des femmes sur le leadership et le handicap (WILD). Le programme WILD propose un modèle efficace pour la formation, le mentorat et en fin de compte l'autonomisation des femmes handicapées pour qu'elles soient des leaders dans le monde entier. Le programme WILD a commencé comme résultat de la Conférence des femmes de l'ONU de Beijing et, à ce jour, plus de 200 femmes handicapées dans 80 pays ont participé au programme WILD. Chaque année, de nombreux participants viennent de régions du monde où la crise et les conflits sont fréquents.

(Suite à la page suivante)

Le développement du leadership et le mentorat pour les femmes handicapées (suite)

Un objectif clé de WILD est de fournir aux participants les compétences essentielles pour défendre efficacement les politiques et les pratiques de développement et humanitaires qui soient plus inclusives des femmes et des filles handicapées. Les femmes qui participent au programme de trois semaines ont développé un réseau de soutien et bénéficié d'un mentorat continu. WILD est devenu un lieu d'échange réciproque et d'établissement de relations entre les participants WILD eux-mêmes, ainsi qu'avec les professionnels du développement international et de l'humanitaire. Avec une approche de formation des formateurs et le guide de l'animateur WILD, les anciens participants WILD rentrent également chez eux disposant des compétences et des ressources permettant d'intensifier l'expérience WILD pour les femmes et les filles handicapées dans leurs communautés. Les femmes WILD se penchent sur des questions de grande importance dans leur travail, y compris l'engagement dans les interventions d'urgence et l'action humanitaire.

« La communauté humanitaire peut utiliser mon expertise en tant que membre d'un groupe de travail, consultant ou conseiller sur la façon d'inclure les femmes et les filles handicapées. Je suis heureuse d'offrir mes connaissances, mes compétences et mon expérience en parlant de la facilitation, de l'intégration des droits des personnes handicapées, de l'évaluation des besoins, du plaidoyer et de la recherche. »

- Ancienne membre de WILD du Cambodge

Formation sur des sujets spécifiques qui ont un impact sur les femmes et les filles handicapées dans des contextes de crise

Chaque organisation qui a participé à l'auto-évaluation a exprimé le désir d'une formation plus approfondie et plus axée sur le genre. Les femmes des OPH ont spécifiquement mentionné vouloir en savoir plus sur les approches d'intégration du genre et sur la façon d'influencer les acteurs du secteur du handicap à être plus sensible au genre. Cette demande de formation liée au genre a été étayée par les résultats de l'enquête en ligne, où les participants de l'enquête sur le handicap ont expliqué la nécessité de « mieux comprendre l'intersection entre le genre et le handicap afin d'être plus efficace ». Les acteurs du secteur du handicap, dans l'enquête, l'auto-évaluation, et les entrevues, ont également attiré l'attention sur la nécessité de créer plus d'occasions d'en apprendre sur la santé sexuelle et reproductive et de communiquer avec les acteurs du mouvement des femmes, ainsi qu'avec les prestataires de services de la santé sexuelle et reproductive et des services d'aide aux victimes de violences sexistes.

Développement de projet et soutien pour la sollicitation de fonds

Toutes les organisations de femmes handicapées qui fixent les objectifs humanitaires dans le cadre du processus d'auto-évaluation ont indiqué vouloir développer des programmes plus concrets qui fonctionnent pour répondre aux besoins des femmes et des filles handicapées qui sont touchées par les crises et/ou les conflits. Les groupes voulaient comprendre où et comment ils pouvaient se connecter avec les donateurs intéressés à financer leurs efforts. En outre, les membres des organisations de femmes handicapées ont exprimé le désir de renforcer leur capacité dans l'élaboration des demandes de subvention et le développement de projet afin d'être plus compétitives pour les fonds destinés aux groupes de femmes et aux organisations des droits de l'homme.

Les organisations de femmes handicapées ont mentionné leur besoin d'en savoir plus sur la gestion et le rapport de projet. La demande de possibilités de réseautage entre les organisations des secteurs du handicap, du genre, et de l'humanitaire a été la demande de soutien la plus fréquente faite par les acteurs du secteur du handicap dans l'enquête en ligne. Cela montre un besoin de disposer de plus d'occasions de rencontrer des intervenants qui financent et soutiennent les acteurs locaux dans les efforts humanitaires.

Conclusion et recommandations

« Apprenez à nous connaître, pas seulement en tant que victimes, mais en tant que femmes qui cherchent à améliorer leur propre avenir. »

Neema Namadamu, fondatrice de SAFECO, RDC

Renforcer la responsabilisation pour l'inclusion des femmes et des filles handicapées

Bien que les politiques et les engagements mondiaux, nationaux et des organisations sur la protection et l'autonomisation des populations affectées s'appliquent aux personnes handicapées, ils manquent souvent de référence spécifique aux femmes et aux filles handicapées. Il n'y a également aucune directive opérationnelle approuvée à l'échelle mondiale visant à soutenir les acteurs humanitaires pour qu'ils mettent en œuvre ces engagements d'une manière systématique, à ce que des ressources financières et humaines appropriées soient disponibles, ou à suivre la mise en œuvre. En fait, les femmes et les filles handicapées restent exclues des programmes à la fois sur le handicap et le genre dans les contextes humanitaires, sans mécanisme de responsabilité mis en œuvre pour assurer leur inclusion dans les différents secteurs.

Les États, les agences de l'ONU, les acteurs humanitaires, les acteurs du développement, et les organisations de femmes handicapées peuvent jouer un rôle crucial pour corriger cette lacune en soutenant le développement et la mise en œuvre de **directives mondiales spécifiques au genre pour l'intégration des personnes handicapées dans l'action humanitaire**. Ces directives guideraient le changement et favoriseraient la responsabilité dans le domaine humanitaire, afin que chaque effort humanitaire comprenne les politiques, les systèmes et les mécanismes nécessaires pour garantir que les personnes handicapées aient accès aux services et à l'assistance et participent aux prises de décision sur un pied d'égalité avec les autres. Cependant, il est essentiel que les questions de genre et l'autonomisation des femmes et des filles handicapées soient reflétées dans ces directives. Ces directives doivent :

- **intégrer les questions des femmes et des filles handicapées dans tous les secteurs**, en particulier les secteurs de la violence sexiste, de la santé sexuelle et reproductive, et des moyens de subsistance ;

- **établir des indicateurs pour l'inclusion des femmes et des filles handicapées** par rapport auxquels différents organismes et organisations humanitaires doivent établir leurs rapports ;
- **soutenir la formation de groupes représentatifs des femmes et des filles handicapées** dans les communautés en proie aux crises et aux conflits ; et
- **assurer une représentation égale des femmes et des hommes handicapés** dans les comités communautaires et les structures de coordination humanitaire.

Accroître le soutien aux organisations de femmes handicapées dans les pays en proie à des crises

Les organisations de femmes handicapées jouent un rôle essentiel dans le suivi des problèmes de protection en situation de crise, dans la sensibilisation sur les questions relatives aux femmes et aux filles handicapées, et dans l'apport d'un appui technique aux acteurs humanitaires. En outre, ces organisations ont les connaissances et les compétences nécessaires pour mobiliser les femmes et les filles handicapées dans les populations touchées afin de défendre leurs propres droits. Elles peuvent jouer un rôle crucial dans le besoin de combler le fossé en matière de développement/humanitaire dans une situation d'urgence, et renforcer la résilience des communautés en situation de crise prolongée. La valeur qu'elles apportent à l'action humanitaire, cependant, reste latente, car elles font face à un cercle vicieux du manque de financement, conduisant ainsi à une capacité plus limitée. Il est essentiel d'accroître le soutien aux organisations de femmes handicapées dans les pays en proie aux crises :

- Les gouvernements donateurs et autres bailleurs de fonds doivent **fixer des objectifs et suivre le financement octroyé aux organisations de femmes handicapées** dans les programmes de développement et humanitaires.
- Les acteurs humanitaires doivent collaborer avec les organisations de femmes, en fournissant des **sous-subsidations couvrant à la fois les coûts opérationnels, ainsi que les activités entreprises** avec les populations touchées.
- Les organisations des droits des femmes et des droits des personnes handicapées doivent accorder la priorité aux organisations de femmes handicapées des pays touchés par les crises pour les **programmes de renforcement des capacités organisationnelles et de soutien** (par exemple, 50 pour cent de toutes les OPH qui bénéficient de ce soutien devraient être les organisations de femmes handicapées et 15 pour cent de toutes les organisations de femmes).

Promouvoir le leadership des femmes et des filles handicapées dans le cadre de l'action humanitaire

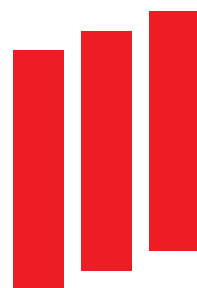
La présence de femmes handicapées dans des rôles de leadership dans les organisations, les programmes et les activités humanitaires a un impact de grande envergure sur l'inclusion dans le cadre d'une réponse humanitaire. Les femmes handicapées et

leurs organisations apportent une expertise, ainsi qu'une sensibilisation essentielle, lorsqu'elles assument un rôle de leadership parmi les parties prenantes, du fait que « juste être dans la salle, à la table de prise de décision » rappelle aux acteurs de tous les secteurs l'importance de prendre en compte la diversité de la population qu'ils servent.

Les normes sociales relatives à la fois au handicap et au genre affectent cependant les possibilités d'obtenir une éducation et des moyens de subsistance pour les femmes et les filles handicapées tout au long de leur vie, et leur participation à tous les niveaux du système humanitaire. En cas de crise, les femmes et les filles handicapées sont exclues des processus de consultation et de leadership communautaire, et elles ont peu d'occasions de participer à la formation ou à l'éducation dans le secteur humanitaire qui pourrait leur permettre de jouer un rôle plus important dans le leadership humanitaire.

Pour combler cette lacune :

- Les acteurs humanitaires doivent **fixer des objectifs et suivre le nombre de femmes et de filles handicapées participant à des programmes et des activités** avec les populations touchées, y compris l'éducation formelle et non formelle, les activités des adolescentes, le renforcement économique, et le leadership communautaire.
- Les acteurs humanitaires doivent **travailler en partenariat avec les organisations de femmes handicapées pour assurer le renforcement des capacités et de mentorat** sur le système humanitaire, et en retour bénéficier de leur expertise technique sur les femmes et les filles handicapées.
- Les agences des Nations Unies et les acteurs humanitaires et du développement doivent **recruter des femmes handicapées en tant que bénévoles et personnel communautaires**, en assurant un effectif représentatif des populations touchées.
- Les organisations de personnes handicapées doivent **s'engager et suivre les progrès sur l'égalité des genres** au sein des organisations, en soutenant la mise en œuvre des objectifs de développement durable et les engagements fondamentaux du Sommet humanitaire mondiale.



**WOMEN'S
REFUGEE
COMMISSION**

122 East 42nd Street
New York, NY 10168-1289
212.551.3115
info@wrcommission.org

womensrefugeecommission.org